

# Attestation de conformité citerne mazout aérienne classe 3.

## Scaillet Carl & cie SNC

Rue Du Hussard, 7  
5600 Philippeville  
0477/521238 0478/522380  
N° TVA : BE0874119359

- Client : .....
- Adresse : .....
- Tél. : .....
- N° TVA : .....
- Validité/plaquette : ..... 3 ..... ans / mois  
 verte  orange  rouge

→ Numéro d'attestation : ..... 8648 .....

→ Date de contrôle : 10/06/2024

### • Données du réservoir :

- Date de mise en service du réservoir : + 40 ans
- Re-contrôle :  non  oui → N° d'attestation : ..... Date : / /
- Situation du réservoir : en cage coté droit →  accessible  inaccessible
- Nbre de réservoirs : 2
- Capacité du/des réservoir(s) : 3500 Litres.
- Capacité total du dépôt : 5000 Litres.
- Type de réservoir :  métal  polyéthylène  autre : .....
- simple paroi  double paroi → forme du réservoir :  parallélépipédique  ovale
- n° réservoir : .....
- épaisseur de(s) paroi(s) : +/- 3 mm.
- Dimension : Long. : 800 cm Larg. : 100 cm H. : 125 cm
- cylindrique :
- Dimension : Long. : ..... cm diamètre : ..... cm
- autre : .....

- Encuvement :  oui  non  
↳ dimension : L. : ..... cm  
l. : ..... cm H. : ..... cm

### • Données de contrôle : contrôle périodique vente bâtiment

- N° AgrW technicien :  N° AgrW. TUS-013/A/01 (C)  N° AgrW. TUS-013/A/02 (TH).
- Type de contrôle :  visuel  autre : .....
- Équipements du réservoir :
  - système anti-débordement :  sifflet  sonde  aucun
  - système de détection de fuite :  oui  non
  - protection cathodique :  oui  non
  - jauge :  mécanique à flotteur  pneumatique  à tube extérieur →  avec vanne  sans vanne
- Contrôle visuel du sol à l'endroit du stockage : ok ligne corrosion Tôle base.
- type de raccordement :  duplex face haute  raccord bas →  avec vanne  sans vanne
- état des tôles : ok
- état des raccords et accessoires :  bon  remarque(s) .....
- Résultat du contrôle : Citerne étanche et conforme.

Remarque(s)/schéma(s) :



Je déclare avoir effectué les contrôles qui sont prévus par la législation sur la pollution du sol  
Nom et signature du technicien.

Nom et signature du client.

Suivant arrêté du gouvernement wallon du 14/08/2008. A la date du contrôle d'étanchéité, Scaillet Carl délivre un verdict et une attestation de conformité. Ce contrôle ne garantit cependant pas l'usure de la citerne et des tuyauteries après ce test. Scaillet Carl ne prévoit donc pas de période d'étanchéité pour l'avenir.